

lundi 9 juin 2025

Chers collègues,

J'espère que vous vous portez bien. Je suis enchanté de vous retrouver prochainement pour le CTCA15 à Zanzibar en Tanzanie. Le Secrétariat a téléchargé l'ordre du jour provisoire et le programme de travail pour le CTCA15 et au-delà. Dans le programme de travail, j'ai mis en évidence le CTCA15 et effacé les tâches achevées du CTCA14. Comme vous le constaterez, l'ordre du jour du CTCA15 est chargé et reflète notre programme de travail convenu. Veuillez me contacter directement par e-mail à l'adresse quentinhanich@gmail.com pour toute proposition de révisions ou d'ajouts.

Je prends note des nombreuses déclarations à la CTOI29 faisant référence au CTCA et de l'importance de faire progresser l'allocation. Dans cette optique, il est important que nous réalisons des progrès considérables au CTCA15 en juillet 2025 sur le cadre de critères d'allocation et ses dispositions clés. Cela apportera ensuite de la clarté pour que le Secrétariat distribue des simulations détaillées visant à informer les délégations du quota d'allocation potentiel à prendre en compte dans leur recherche d'un accord au CTCA16 de février 2026. Le CTCA16 sera un point critique de décision. Si le CTCA16 est fructueux, nous pourrons aller de l'avant vers une résolution, comme prévu dans notre programme de travail. Si le CTCA16 est infructueux, la CTOI30 en 2026 pourra être amenée à étudier des options alternatives pour l'allocation.

Cela signifie que le CTCA15 en juillet 2025 a nécessairement un ordre du jour très chargé. Nous savons qu'un cadre d'allocation transparent et équitable sera essentiel au développement et à la gestion durable à long terme des pêches de la région. En attendant, certaines délégations considèrent que les accords existants sont inéquitables et s'en désengagent, tandis que d'autres délégations mettent en œuvre des limites de conservation qui sont affaiblies par leur manque d'application universelle. Un cadre d'allocation peut dissiper ces préoccupations et garantir que toutes les délégations pourront gérer et développer leurs pêcheries avec stabilité et certitude.

Le 20 juin, je diffuserai trois documents d'informations sur la transférabilité, l'attribution des captures et la juridiction de l'ORGP. Je les diffuserai en tant que projets et solliciterai des commentaires. Si votre délégation a un avis sur ces documents, je souhaiterais vous consulter sous forme virtuelle avant le CTCA15 et m'assurer que je comprends toutes les préoccupations avant que le CTCA15 ne débute. Je serai disponible pour ces consultations de 8h00 à 13h00 les 24-27 juin et les 7-10 juillet (heure des Seychelles). Merci de m'envoyer un e-mail à l'adresse quentinhanich@gmail.com si vous souhaitez programmer une réunion virtuelle.

Finalement, je note que Mme Laura Marot de l'UE a dû démissionner de ses fonctions de l'un de nos deux vice-présidents en raison d'une réaffectation interne. Je souhaiterais remercier Laura pour ses contributions et son soutien et lui adresse tous mes vœux de réussite. Nous devons élire son remplaçant au CTCA15 et assurer un équilibre permanent dans ces fonctions importantes.

Je vous souhaite à tous un très bon voyage.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'QH', with a long horizontal stroke extending to the right.

Professeur Quentin Hanich

Président - Comité Technique sur les Critères d'Allocation (CTCA) de la CTOI